

Ecoles supérieures (ES)

Ecoles supérieures (ES)

Le diplôme ES est un prolongement possible après la formation professionnelle initiale. Il s'obtient en 2 ou 3 ans d'études en emploi ou à plein temps dans une école supérieure (ES).

En détail

La formation en école supérieure s'effectue en règle générale après l'obtention d'un CFC dans la profession correspondante, suivi ou non d'une expérience professionnelle. Axées sur la pratique, les formations ES permettent d'acquérir des compétences techniques et de gestion, notamment en vue d'assumer des postes à responsabilité.

Quels domaines ?

Les écoles supérieures ont progressivement remplacé les écoles dites techniques et spécialisées. Récemment, les domaines de la santé, du social et des arts ont été intégrés aux écoles supérieures. A l'heure actuelle, et conformément à l'Ordonnance fédérale, les formations ES existent dans huit domaines :

Domaine	Exemples
Agriculture et économie forestière	Agrocommerçant, Forestier
Arts visuels, arts appliqués et design	Designer en visual merchandising, Photographe, etc.
Economie	Economiste bancaire, Economiste d'entreprise, etc.
Restauration, tourisme et économie familiale	Gestionnaire en tourisme, Restaurateur-hôtelier, etc.
Santé	Ambulancier, Technicien en analyses biomédicales, etc.
Social et formation des adultes	Educateur de l'enfance, Maître socioprofessionnel, etc.
Technique	Technicien en microtechnique, Technicien de l'ind. graphique, etc.
Transport et Trafic	Contrôleur de la circulation aérienne, Pilote, etc.

Les écoles supérieures vaudoises délivrent plus de 200 diplômes par année.
Source : Office fédéral de la statistique.



Conditions d'admission
Pour entreprendre des études dans une filière ES, il faut avoir achevé avec succès une formation professionnelle initiale dans le domaine correspondant ou un domaine apparenté.

- Les titulaires d'une maturité professionnelle sont admis de droit.
- Les candidats titulaires à la fois d'un certificat gymnasial et d'un CFC sont admis de droit.
- Les candidats titulaires d'un CFC peuvent être convoqués à un concours d'admission portant sur des connaissances générales et professionnelles.
- Si le nombre de candidats titulaires d'une maturité professionnelle excède le nombre de places disponibles, un concours d'admission peut être organisé.
- Les candidats titulaires d'un CFC d'un autre domaine peuvent être admis lors d'une procédure d'admission particulière, s'ils ont exercé une activité professionnelle d'un an au moins dans le domaine des études envisagées.

L'admission dans les filières ES du domaine social est subordonnée à des conditions particulières. Se renseigner auprès des écoles concernées.

D'autres renseignements sur les formations sont disponibles sur le site www.vd.ch/orientation, Filières de Formation, Ecol'Infos.

Et après ?

Les titulaires d'un diplôme ES sont qualifiés pour assumer de manière autonome des responsabilités aussi bien au niveau technique que sur le plan de la gestion.

Vous voulez en savoir plus ?

Consulter le site de la Conférence suisse des Ecoles Supérieures ES à l'adresse <http://www.konferenz-hf.ch/fr>.

Des questions sur les formations et les professions ?

L'information continue sur www.vd.ch/orientation.